

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-quatre mai à 19 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROUSSELLE Alain

Étaient présents : Mrs Alain ROUSSELLE, Xavier BAECKEROOT, David DAROUX, Guy DREVELLE, Alain FRÉMAUX, Grégory GUILLUY (arrivé à 19h42 au point N° 2), Rémi HAREL, Francis JOLY, Claude LEQUIN, Stéphane LOIRE, Yannick VAN DAMME (arrivé à 19h10 au point N° 2), Mmes Virginie FABRE-LOUVET, Raymonde MARTIN

Était absent : Mr Antoine PERREARD,

Madame Raymonde MARTIN a été élu secrétaire.

I) Délibération « Modification du Règlement de la salle communale »

Monsieur le Maire informe que suite aux dernières locations et à une question de Monsieur JOLY, il est nécessaire de modifier le règlement de la salle communale sur le point de location de l'utilisation en cas d'utilisation lors des obsèques pour que celui-ci ne porte pas à confusion. Actuellement il est indiqué « Obsèques, gratuite pour les habitants de la commune » cette phrase est modifiée par la suivante « Gratuit pour des obsèques dans la commune ». Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Il faut également modifier le règlement, notamment en proposant un tarif de location « été et hiver ».

Soit :

- L'été 140€
- L'hiver 170€

Après avoir entendu les différentes modifications, le Conseil Municipal, valide les modifications.

II) Point sur les travaux en cours

(Arrivé de Mr Yannick VAN DAMME à 19h10)

Aire de Jeux

Monsieur le Maire informe que les jeux sont installés, il reste que le panneau avec les informations de sécurité à mettre.

Le registre de sécurité va être fait la semaine prochaine avec le plan et les photos.

Il faut prévoir une affiche indiquant qu'en cas de temps pluvieux l'Aire de Jeux sera fermée.

Il faut également prévoir un rendez-vous avec la société de contrôle pour la validation de l'installation.

Pour cela, il est nécessaire de prendre une délibération autorisant Monsieur le Maire à demander un avenant et l'autoriser à signer celui-ci.

Délibération

Monsieur le Maire informe, que suite à l'installation de l'Aire de jeux, il est nécessaire de prendre une délibération l'autorisant à demander à la société de contrôle des jeux, un avenant à notre contrat et l'autoriser à le signer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires pour le contrôle de l'Aire de Jeux, à demander un avenant au contrat et à le signer.

Pour les buts de foot, il faut prévoir de racheter des filets.

Logement de la Forge

Monsieur le Maire informe que le locataire est parti de la maison le 5 mars 2024 de la maison mais que l'état des lieux a eu lieu le 18 mai, car le locataire n'avait pas débarrassé la cour.

Monsieur le Maire précise que le locataire a fermé le compteur d'électricité et que la commune est en train de faire le nécessaire pour le rouvrir.

Monsieur le Maire ira avec l'agent communal faire le point des travaux à effectuer avant de pouvoir relouer le logement, qu'il va prendre un rendez-vous avec l'architecte des Bâtiment de France pour conseil et va envisager de faire une isolation par l'extérieur en bardage en Clin.

Forge

Monsieur le Maire informe qu'il a eu la visite de la Présidente et des deux vice-présidents de l'Agglomération du Beauvaisis à la Forge, ils ont soumis l'idée de prendre la Forge en bail ce qui permettra qu'ils prennent en charge l'entretien du bâtiment et d'organiser des visites. Les travaux pourront être faits par les chantiers d'Insertion de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Mini déchetterie

Monsieur le Maire informe qu'il a commandé la barrière pour la mini déchetterie, il n'a plus qu'à aller la chercher.

Logement de l'école

Monsieur le Maire informe que l'Architecte vient la semaine prochaine pour établir le contrat et voir le plan que les institutrices ont établi, afin de pouvoir déposer le permis de construire.

Le début des travaux serait en janvier 2025 pour une ouverture en septembre 2025.

PLUi

Monsieur le Maire informe que pour le moment, il n'a pas tous les éléments concernant le dossier PLUi, et qu'une réunion aura lieu courant du mois de juin pour ce sujet.

La réunion d'hier était sur le type de construction, les clôtures et le stationnement.

(Arrivé de Mr Grégory GUILLY à 19h42)

Travaux du trop-plein de la Mare rue Yves Maréchal

Monsieur le Maire informe qu'il y a un problème avec la sortie d'eau de la mare, celui-ci est trop haut, la société COLAS doit faire une reprise des travaux.

Rue Yves Maréchal

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'ils souhaitent le lancement de l'étude de la réfection de la rue Yves Maréchal ?

Le conseil municipal souhaite lancer ce projet, Monsieur le Maire va donc contacter la société EVIA afin de faire une estimation.

III) Préparation des Élections Européennes

Monsieur le Maire informe qu'il y a 38 listes pour les élections européennes.

COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE
(Salle communale)

9 juin 2024
Elections Européennes

Président du bureau de vote : Mr ROUSSELLE Alain

Suppléant : Mr JOLY Francis

Assesseurs titulaires : Mrs BAECKEROOT Xavier
DAROUX David
DREVELLE Guy
Mme FABRE LOUVET Virginie
Mrs FRÉMAUX Alain
GUILLUY Grégory
HAREL Rémi
VAN DAMME Yannick

Horaires du scrutin (08h00 à 18h00)

08h00 à 10h00 : - Mr JOLY Francis
- Mr FRÉMAUX Alain
- Mr BAECKEROOT Xavier

10h00 à 13h00 : - Mr ROUSSELLE Alain
- Mr DAROUX David
- Mr DREVELLE Guy

13h00 à 16h00 : - Mr JOLY Francis
- Mr GUILLUY Grégory
- Mr VAN DAMME Yannick

16h00 à 18h00 : - Mr ROUSSELLE Alain
- Mr HAREL Rémi
- Mme FABRE LOUVET Virginie

En cas d'empêchement, merci de prévenir le secrétariat de mairie pour le **6 juin 2024** en indiquant le nom de la personne (électeur inscrit sur la liste électorale) qui vous remplacera.

IV) Informations diverses

Protocoles de sorties avec la Communauté de Communes de l'Oise Picarde

Monsieur le Maire informe que la commune de Crèvecœur-le-Grand a demandé une modification de l'article 8, cela ne concerne pas la commune, mais le protocole va donc être modifié pour toutes les communes.

Remerciement

Monsieur le Maire informe que la commune a reçu les remerciements de l'association des Calvaires du Beauvaisis pour la subvention que la commune a accordée.

Barème de facturation eau

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu le barème de facture du 1^{er} semestre 2024 de l'eau, celui-ci sera transmis aux membres du conseil municipal par mail.

V) Questions diverses

Questions de Monsieur JOLY

Conventions du Centre social

Monsieur JOLY demande ce qu'il en est des conventions avec le Centre Social Rural de Froissy

Crèvecœur, suite à l'erreur du nombre d'habitants qui est erroné ?

Monsieur le Maire répond que la demande de modification a été faite et que l'on est en attente d'un retour.

Logement de la Forge

Monsieur JOLY, demande, si le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) du logement de la forge sera faite après les travaux et non avant ?

Monsieur le Maire l'informe que cela sera fait après les travaux.

Logement de la Mairie

Monsieur JOLY demande si un préavis a été déposé pour le logement de la mairie ?

Monsieur le Maire répond que, pas pour le moment, mais que le locataire envisage de le faire pour une éventuelle date au 31 août 2024.

Monsieur JOLY demande si une information à la population pourrait être faite dans la commune pour le relouer ?

Monsieur le Maire l'informe que oui, mais qu'il y a une demande qui devrait être déposée en mairie dans les prochains jours.

Écoles

Monsieur JOLY demande à Monsieur le Maire si la Directrice de l'école d'Auchy-La-Montagne a pris contact avec lui concernant le dossier amiante qu'elle doit remplir ?

Monsieur le Maire répond qu'il l'a vu ce jour, et qu'il s'en occupe.

Travaux des Mares

Monsieur JOLY informe que l'entreprise GRACIA TP, peut maintenant effectuer des travaux dans les mares si besoin.

Question de Mr DAROUX

Monsieur DAROUX demande des explications sur les dernières réunions de Comité des Fêtes, car apparemment des désaccords engendre une mauvaise entente, et il craint que si cela perdure, cela entraîne une diminution du nombre de bénévoles.

Le Maire, le conseil municipal et certains membres du comité des fêtes étant membres du conseil lui expliquent la situation, et précisent qu'ils font le nécessaire pour que cela ne se produisent plus.

La séance a été levée à 20h40